



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS

BP 28
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DECISION DU PRESIDENT

DP 2021 MP 44

**Objet: Avenant n° 1 au marché de travaux
déchèterie de la Haute Romanche sur la commune
de La Grave (05320)**

Contexte :

Par notification du 19 août 2020, la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) a attribué un marché de travaux pour l'aménagement d'une déchèterie et d'un centre de stockage de déchets à l'entreprise SAS GRAVIER (38860 LES 2 ALPES).

Pour des raisons techniques nécessaires liées à l'optimisation de la gestion du site en phase exploitation, il est nécessaire de réaliser les prestations supplémentaires suivantes :

- installation d'une alarme sur le séparateur hydrocarbure permettant de détecter le niveau d'hydrocarbures dans le compartiment du séparateur avant obturation et,
- réalisation d'un terrassement complémentaire pour améliorer la giration des engins entre la déchèterie et la voie d'accès départementale.

Ces prestations non prévues initialement engendrent une incidence financière sur le montant du marché.

Ceci exposé :

Le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-10 ;

VU le Code de la commande publique et, notamment ses articles R.2194-3 concernant les modifications apportées en cours d'exécution justifiées par des prestations supplémentaires ;

VU la décision du Président n°2020MP41 du 19 août 2020 attribuant le marché de travaux initial à l'entreprise SAS GRAVIER sise 8 avenue de la Muzelle à LES 2 ALPES (38860) ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 24 juillet 2020 donnant délégation au Président, pour toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadre pour les marchés de fourniture et de services dans la limite d'un montant maximal fixé pour la passation des marchés en procédure adaptée lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant que des travaux supplémentaires sont rendus nécessaires pour optimiser la phase exploitation du site ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

de signer l'avenant n°1 ci-annexé au marché de travaux pour l'aménagement d'une déchèterie sur la Commune de La Grave (05320) attribué à l'entreprise SAS GRAVIER sise 8 avenue de la Muzelle à LES 2 ALPES (38860) ;

ARTICLE 2 :

de dire que des prestations supplémentaires sont rendues nécessaires pour optimiser la phase exploitation du site, entraînant une plus-value du montant du marché initial de 6 684,50 € HT soit 8 021,40 € TTC ;

ARTICLE 3 :

d'imputer ces dépenses au Budget Général 2021 et suivant de la Communauté de Communes du Briançonnais.

005-240500439-20210722-2021MP044-DE
Publié le 22/07/2021

ARTICLE 4 :

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Briançon, le 22 JUIL. 2021

Pour Le Président absent
Le 1er Vice-Président

Guy HERMITTE



Décision transmis en Préfecture le : 22 JUIL. 2021

Date d'affichage : 22 JUIL. 2021